

ASSOCIATION NAHDA

3 rue des aubépines
92000 NANTERRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'assemblée générale,

I Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association NAHDA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incidence de la première application du règlement ANC 2022-06 présentée dans l'annexe des comptes annuels.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

IV Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

VI Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Gennevilliers, le 18 mai 2026

Joël LOPEZ

Commissaire aux comptes

Cabinet Joël LOPEZ
Compagnie des Commissaires aux Comptes de Versailles
42 rue Louis Calmel
92230 GENNEVILLIERS

Comptes annuels

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	79 495	34 545	44 950	4 064
Immo. corp. en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II	79 495	34 545	44 950	4 064
Comptes de liaison				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	201		201	728
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	23 170		23 170	8 475
Charges constatées d'avance	9 346		9 346	136
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	142 859		142 859	112 678
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV	175 575		175 575	122 018
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)	255 071	34 545	220 525	126 082

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	68 263	47 038
Excédent ou déficit de l'exercice	41 079	21 225
Situation nette	109 342	68 263
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	23 188	1 985
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	132 530	70 248
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	21 000	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III	21 000	
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	3 000	3 000
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	3 000	3 000
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 305	8 687
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	44 112	43 568
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	578	578
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	63 995	52 834
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	220 525	126 082

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 550	3 690
Vente de biens et services		
Ventes de biens	272	245
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	13 416	20 363
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	396 958	365 820
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		312
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		360
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		3 000
Autres produits	-15	11
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	413 181	393 800
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	528	-728
Autres achats et charges externes	71 057	72 377
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 427	6 403
Salaires	225 408	237 622
Cotisations sociales	51 110	52 510
Dotations aux amortissement et dépréciations	2 262	2 419
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	21 000	
Autres charges	698	618
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	373 489	371 221
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	39 693	22 580
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 387	1 580
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 387	1 580

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	1 387	1 563
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	41 079	24 143
Produits exceptionnels V		632
Charges exceptionnelles VI		3 550
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-2 918
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	414 568	395 996
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	373 489	374 771
EXCÉDENT OU DÉFICIT	41 079	21 225
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	11 000	8 856
Prestations en nature	89 400	46 500
Bénévolat	62 000	57 874
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	162 400	113 230
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	11 000	8 856
Mise à disposition gratuite de biens	89 400	46 500
Prestations en nature		
Personnel bénévole	62 000	57 874
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	162 400	113 230

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 220 525 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 41 079 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Faits caractéristiques

Néant

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements comptables

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'arrêtés et publiés, sont présentés en fin d'annexe.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées au coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- | | |
|---|--------------|
| • Constructions | 10 à 50 ans, |
| • Agencements et aménagements des constructions | 10 à 20 ans, |
| • Installations industrielles | 5 à 10 ans, |
| • Matériel et outillage | 5 à 10 ans, |
| • Matériel de transport | 4 à 5 ans, |
| • Mobilier de bureau | 10 ans. |

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement reçues par l'association sont comptabilisées en fonds propres, au sein des « fonds associatifs avec droit de reprise » lorsqu'un tel droit existe, ou en fonds associatifs sans droit de reprise dans le cas contraire.

Ces subventions sont rapportées au compte de résultat au même rythme que l'amortissement des biens qu'elles ont financés, ou, à défaut d'immobilisation identifiable, selon les modalités prévues dans la convention d'attribution ou, à défaut, de manière systématique et rationnelle.

La quote-part de subvention virée au résultat est enregistrée en produits d'exploitation.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 3 000 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 21 000 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 2 682 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 24.00 €/heure correspond à un montant de 64 368 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite : 89 400 €.

-d'un local de 100 m2 où est situé son siège social pour 7 000€

-Autres locaux permanents pour 72 800€ (Caféteries ADOMA pour 36 400€ et Salle La FONTAINE pour 36 400€)

-Occasionnels formation/animation : 8 400€ (Salle municipale 3 fois par an)

-Fluides ADOMA : 1 200€.

L'association bénéficie également d'un secours en nature (alimentation-livres-vêtements) pour 11 000€.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	77 149	43 148	40 802	79 495
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 149	43 148	40 802	79 495
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	77 149	43 148	40 802	79 495

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements		Acquisitions	Apports	Entrées
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	43 148			43 148		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	43 148			43 148		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements		Cessions	Scissions	Sorties
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant			
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles	40 802			40 802		
Total immobilisations financières						
TOTAL GÉNÉRAL	40 802			40 802		

Commentaires : néant

Etat des amortissements

État des amortissements	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	73 085	2 262	40 802	34 545
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	73 085	2 262	40 802	34 545
Immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
TOTAL GÉNÉRAL	73 085	2 262	40 802	34 545

	Dotations	Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations		
			Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon le mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles		2 262			
Immobilisations financières					
TOTAL GÉNÉRAL		2 262			

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions		
		Éléments transférés à l'actif circulant	Éléments cédés	Éléments mis hors service
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	40 802			
Immobilisations financières				
TOTAL GÉNÉRAL	40 802			

Commentaires : néant

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés			
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	18 998	18 998	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	4 172	4 172	
Charges constatées d'avance	9 346	9 346	
TOTAL	32 516	32 516	

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :	- A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine			
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 305	19 305		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	13 552	13 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	29 481	29 481		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 078	1 078		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	578	578		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	63 995	63 995		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaires : néant

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Nouveau café social et culturel "KINKELIBA" Nouve		40 199	496	39 703
Café social "KINKELIBA" foyer ADOMA		26 717		
Equipement Vidéo		8 410		
Equipement numérique		2 792	931	1 861
TOTAL		78 118	1 427	41 564

Variation des fonds dédiés - Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
FD/CAFE SOCIAL/SUBVENT°C/	21 000		21 000				
TOTAL	21 000		21 000				

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif

(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	31/12/2025	31/12/2024
		Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)			
Dons en nature (alimentation - livres - vêtements)		11 000	
	TOTAL	11 000	
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)			
	TOTAL		
862 - Prestation			
Local Siège social		7 000	
Locaux permanents (ADOMA et salle La Fontaine)		72 800	
Locaux occasionnels		8 400	
Fluides ADOMA (Eau-électricité-chauffage)		1 200	
	TOTAL	89 400	
864 - Personnel bénévole			
Personnel bénévole		62 000	
	TOTAL	62 000	
	TOTAL GENERAL	162 400	
	Répartition par nature de ressources	31/12/2025	31/12/2024
		Crédit	Crédit
870 - Dons en nature			
Mise en disposition		100 400	
	TOTAL	100 400	
871 - Prestation en nature			
	TOTAL		
875 - Bénévolat			
Personne bénévole		62 000	
	TOTAL	62 000	
	TOTAL GENERAL	162 400	

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 384	7 545
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	15 289	17 058
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	19 673	24 603

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	13 018	657
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	13 018	657

Commentaires : néant

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Produits :	- D'exploitation		
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
TOTAL			
Charges constatées d'avance		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Charges :	- D'exploitation	9 346	136
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
TOTAL		9 346	136

Commentaires : néant